

**EVS De Loriol sur Drôme
Réunion du 3 décembre 2020**



Présents :

Elus : Catherine Jacquot et Katia Chanal

Services : Olivier Venet, Norzed Rebahi, Mohsen Amara, Anne Mantel et Élodie Monteil

Excusées : Heleen Ferwerda (EPI), Julie Cauvin (CCAS) et Yohan Tavan (pôle affaires scolaires)

CAF : Béatrice Lombard

1) L'agrément : considérations générales

La commune de Loriol a pu bénéficier de l'agrément EVS du 1^{er} juin 2019 au 31 décembre 2020 mais compte tenu du contexte sanitaire particulier de l'année 2020 cet agrément sera renouvelé d'une année sous réserve pour la commune de Loriol de produire des éléments de bilan, pour un renouvellement in fine d'une période de 4 ans.

Cet EVS a été mis en place pour anticiper l'extinction du contrat de ville mais aussi dans le cadre d'une démarche progressive vers un agrément de type centre social.

La Prestation Sociale de la Caf est différente selon le type d'agrément et bien plus importante dans le cadre d'un agrément centre social avec financement des postes de direction, d'accueil et même comptable.

La démarche initiale relative à l'EVS de Loriol s'inscrivait concomitamment dans le cadre d'une réorganisation des services de la commune et une grande partie des services concernés / ciblés font désormais partie du pôle solidarité à savoir : l'espace jeune, la prévention et l'espace public internet (EPI).

Le pôle solidarité c'est donc désormais trois services et deux démarches en mode projet : le contrat de ville et l'EVS.

2) La participation des habitants

On rappelle la visio-conférence de mardi dernier en grande partie consacrée au fonctionnement des structures sociales en cette période de crise sanitaire... la prochaine visio-conférence aura pour thème « comment valoriser un projet social ? ».

S'ensuit une discussion sur la nécessité et la manière d'associer les habitants.

On évoque le redémarrage du conseil citoyen qui est l'instance naturelle qui permet d'associer les habitants à notre démarche et surtout de faire émerger des projets de terrain.

Pour mémoire aussi, le forum citoyen organisé en 28 février 2018 à la salle des fêtes de Loriol avec François Coste de la fédération des centres sociaux : ce type de démarche est un bon exemple sur la manière de faire participer non seulement les acteurs institutionnels et associatifs mais aussi les habitants...

Les services notent que cette implication des habitants existe bel et bien à travers les actions ou dispositifs comme le CLAS et Bougeons ensemble.

Le CLAS de Loriol fonctionne très bien. Il est vrai que mobiliser des habitants ou des familles est un travail de longue haleine. Romans a initié un important travail de coopération entre les

4 structures de la ville qui interviennent dans le champ social notamment pour mesurer l'impact des actions mises en place auprès des habitants.

La CAF a développé un outil de mesure de l'impact social en ciblant quelques actions significatives car il est difficile de mesurer l'ensemble d'un projet social...

On évoque l'analyse des besoins sociaux (ABS) en cours sur le territoire de la CCVD (avec un zoom sur Lorient) : cette démarche est un outil d'aide à la décision en matière de politiques sociales, c'est une obligation des CIAS et CCAS.

Comment mesurer l'impact social de telle ou telle action ?

Cette démarche est plus qualitative. L'impact d'une politique sociale peut se mesurer à travers des enjeux et des critères.

Ainsi on peut cibler 3 enjeux :

- visée stratégique (instrument de pilotage)
- visée « plaidoyer » (la plus-value, la transparence)
- visée démocratique : implication/participation des salariés, des partenaires et des habitants.

Et 5 critères :

- Vitalité de la communauté
- Epanouissement et émancipation
- La vie démocratique
- L'environnement et le cadre de vie
- L'économie sociale et culturelle

A Romans, une grille de questions a été construite en lien avec ces critères... maintenant tout cela se fait naturellement, au fil de l'eau...

Début 2021 la CAF communiquera à ses partenaires un certain nombre d'outils...

3) La communication sur et autour de l'EVS

La CAF insiste sur l'importance de la communication notamment sur la communication visuelle qui permet d'identifier l'EVS auprès des tiers, des habitants...

A cet effet la commune a créé un logo, il convient de mieux l'utiliser et de le diffuser notamment à travers un affichage sur certains bâtiments...

A cet effet il est possible d'obtenir une subvention CAF à hauteur de 50% des frais engagés

Il est évoqué la création d'un Facebook dédié, mais au vu du trop grand nombre de comptes existant, on peut craindre que les gens s'y perdent, autant cibler et privilégier celui de la commune. Pour l'heure l'EVS figure sur le site internet de la commune (présentation de la démarche, comptes rendus, etc.). Il reste à la commune un important travail autour de la mobilisation des habitants...

On termine ce tour d'horizon en mentionnant l'arrivée prochaine d'un nouvel agent de développement social et urbain pour le contrat de ville (en lieu et place de Jordan Basileu) et la présence à nos côtés d'un service civique qui commence son volontariat le 15/12. Ses missions s'articulent autour de deux axes : l'accompagnement scolaire (à travers le CLAS) et la médiation numérique (à travers l'EPI).

On mentionne également la création d'un accueil au quartier SERINGA avec différentes permanences qui seront proposées dans un appartement que DAH mettra à la disposition de la commune (cf. CR de la réunion du 06/10/2020).

4) Bilan de l'EVS

On présente un document de synthèse à l'ensemble des personnes présentes. Ce document est présenté par axe ou thème avec rappel des objectifs.

S'ensuit une discussion thème par thème... cf. document en PJ).

La prochaine réunion de l'EVS aura lieu le jeudi 7 janvier à 9h30 (même lieu) : report au jeudi 14 janvier 2021 avec trois points à l'ordre du jour :

-l'insertion

-bilan de l'EVS

-la communication autour de l'EVS